

RAPPEL COVID-19

Malgré le retrait du port du masque obligatoire dans les lieux publics dès le 14 mai prochain, **l'obligation du port du masque dans les transports collectifs est maintenue puisqu'il est difficile pour les usagers de respecter la distanciation.**

Merci de continuer à porter le masque de manière sécuritaire en couvrant votre bouche ET votre nez.

L'équipe de PLUmobile



**LE PORT DU MASQUE
EST OBLIGATOIRE DANS
LES TRANSPORTS EN COMMUN**

MERCI DE VOTRE COLLABORATION